La proposition subordonnée interrogative indirecte

Fiche de révision CRPE · 7 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Connaitre les différents constituants d'une phrase » : identifier la proposition subordonnée interrogative indirecte dans le cadre d'une interrogation totale ou partielle

Une interrogation indirecte est une proposition subordonnée qui reprend une question sans la marquer. Elle n'a ni point d'interrogation, ni inversion du sujet : elle se reconnaît à son introducteur et à sa fonction.

Ce que le jury attend

Le candidat doit reconnaître, dans une phrase, une proposition subordonnée interrogative indirecte, dire si elle est totale ou partielle, identifier son introducteur, et indiquer sa fonction. Le programme de cinquième le demande explicitement, dans le cadre d'une interrogation totale ou partielle.

Interrogation directe et interrogation indirecte

Le type de phrase interrogatif ne désigne que l'interrogation directe, présente dans une principale ou une proposition indépendante, marquée par un point d'interrogation. L'interrogation indirecte est une construction interrogative en proposition subordonnée : elle n'est jamais marquée ni par un point d'interrogation ni par l'inversion du sujet (niveau II, p. 68).

> **EXEMPLE**
>
> - *Vas-tu à la plage ?* : interrogation directe, phrase de type interrogatif.
> - *Je te demande si tu vas à la plage.* : interrogation indirecte totale, phrase de type déclaratif.
> - *À quelle heure vas-tu à la plage ?* devient *Je te demande à quelle heure tu vas à la plage.* : interrogation indirecte partielle (niveau II, p. 68-69).

Le passage du direct à l'indirect change donc le type de phrase : la phrase devient déclarative, avec une proposition subordonnée qui reprend la question.

L'interrogation totale indirecte

L'interrogation totale porte sur l'ensemble de la phrase et suscite une réponse « oui », « non » ou « si ». Son introducteur est la conjonction de subordination *si* (niveau II, p. 56, 69) : *Je me demande s'il fera beau* équivaut à la question directe *Fera-t-il beau ?*, à laquelle on peut répondre par « oui » ou « non ». Elle est le plus souvent COD (niveau II, p. 56).

L'interrogation partielle indirecte

L'interrogation partielle porte sur un constituant précis de la phrase et ne peut pas recevoir la réponse « oui » ou « non ». L'élément introducteur peut être (niveau II, p. 64) :

- un pronom interrogatif : *Je me demande qui a fait cela* ; *Je me demande que faire* ;
- un groupe nominal introduit par le déterminant interrogatif *quel* : *Je me demande quelle étudiante a fait cela* ;
- un adverbe interrogatif : *où*, *quand*, *pourquoi*, *comment* : *Je me demande où cela s'est passé* ;
- un groupe prépositionnel : *Je me demande à qui ce livre appartient*.

La portée de l'interrogation varie : sur le sujet, sur l'attribut, sur le COD, sur le COI ou sur le groupe circonstanciel (niveau II, p. 69-70).

> **EXEMPLE**
>
> - *Je te demande à quelle heure tu vas à la plage.* : interrogation indirecte partielle ; l'introducteur est un groupe prépositionnel portant sur le groupe circonstanciel de temps.

Fonction de l'interrogative indirecte

Dans la principale, l'interrogative indirecte occupe une fonction nominale, le plus souvent COD : *Je me demande s'il fera beau*, où la subordonnée est COD de *demander* (niveau II, p. 56).

> **ERREUR FRÉQUENTE**
>
> Erreur fréquente : prendre « qui » de *Je me demande qui chante* pour un pronom relatif. Eduscol note qu'il n'est pas un mot subordonnant dans cet exemple (niveau II, p. 52, note 16) : il ouvre une question. La relative, elle, reprend un antécédent (*L'homme qui chante est un ami*).

Les pièges à distinguer

- **« si » interrogatif ou hypothétique.** *Je me demande si tu viendras* est une interrogative indirecte ; *Si tu viens, nous partirons* est une circonstancielle d'hypothèse (niveau II, p. 56-57).
- **Le point d'interrogation.** Une subordonnée interrogative n'en porte jamais : sa présence signalerait une interrogation directe.
- **La relative.** Une relative a un antécédent dans la principale ; une interrogative indirecte n'en a pas.

MÉTHODE

Pour identifier une interrogative indirecte :

1. repérer une proposition subordonnée, sans point d'interrogation ni inversion du sujet ;
2. identifier l'introducteur : *si* (totale), ou un mot interrogatif (partielle) ;
3. vérifier qu'il s'agit d'une question : la proposition peut se transformer en question directe ;
4. nommer sa fonction dans la principale (le plus souvent COD).

À RETENIR

- L'interrogation indirecte est une subordonnée : elle n'est jamais marquée par un point d'interrogation ni par l'inversion.
- Totale : introduite par *si*. Partielle : introduite par un pronom, un déterminant, un adverbe ou un groupe prépositionnel interrogatif.
- Le plus souvent, elle est COD de la principale.
- Une phrase qui passe du direct à l'indirect devient déclarative.

Pour aller plus loin

Les propositions introduites par *si* ou *que* sont présentées dans la fiche sur la proposition subordonnée complétive, dont l'interrogative totale fait partie. Pour ne pas confondre avec la relative introduite par un pronom qui a un antécédent, voir la fiche sur la proposition subordonnée relative. La subordination et la phrase complexe sont présentées dans la fiche sur la phrase simple et la phrase complexe.

Pour vous entraîner, des exercices corrigés reprennent ces analyses, et un quiz de révision porte sur les mêmes notions.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Connaitre les différents constituants d'une phrase » : cinquième (identifier la proposition subordonnée interrogative indirecte dans le cadre d'une interrogation totale ou partielle), consulté le 02/11/2026
2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau II, 1.7.2.1, p. 68 (interrogation directe et indirecte) ; 1.7.2.2, p. 69 (totale et partielle) ; 1.7.2.3, p. 69-70 (portée) ; 1.2.2, p. 56 (si) ; note 16, p. 52 ; p. 64 (introducteurs de l'interrogative partielle), consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, seconde vérification en cours.

industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-interrogative-indirecte
Généré le 03/11/2026.